

Logement : luttons contre les dangereux calculs du gouvernement !



Les confinements auront mis en lumière les graves inégalités de logement dans notre pays. Surpeuplement, inconfort, difficultés à payer un loyer qui représente la principale dépense du foyer.... Ces problèmes touchent surtout les populations précaires et les zones les plus pauvres souvent très densément peuplées. Les pertes de revenus consécutives à l'arrêt de l'économie et la crise à venir, vont faire basculer de nombreux ménages dans la pauvreté et la spirale des impayés de loyer.

Dans ce contexte, il devient urgent de prendre un certain nombre de mesures. Certaines peuvent être mises en place très rapidement, comme une hausse immédiate des aides aux logements. Il faut également initier une transformation profonde du modèle économique du logement social : favoriser les constructions, appliquer de plein droit la loi SRU qui impose aux communes de disposer de 25% de logements sociaux, adapter les loyers aux ressources des demandeurs.

L'Etat se sert dans les fonds réservés au logement des plus précaires.

Au regard des besoins et des capacités actuelles c'est la construction de 150 000 logements sociaux par an qui sont nécessaires. Pourtant le budget du logement social et des APL a été rogné de 3,5 milliards depuis 2017, et ce n'est qu'un début !

Pire ! L'Etat pour boucler le budget du plan de relance aux entreprises a décidé de ponctionner 1 milliard dans les caisses d'Action Logement (ex 1% logement) qui est l'organisme qui aide les salariés à faible revenus à se loger.

Activité partielle ne compensant pas toujours la diminution du salaire, absence totale de revenus pour certains (fin des « petits boulots », plus d'activité informelle...), perte d'emploi n'ouvrant pas toujours des droits aux allocations chômage.... Autant de motifs qui vont fragiliser de nombreux locataires du parc HLM et du parc privé mais aussi les propriétaires les plus modestes remboursant un crédit.

Une réforme des aides au logement purement économique

En France, où les loyers n'ont jamais été aussi chers et sont parmi les plus élevés d'Europe, le gouvernement n'agit pas, ou plutôt si, il a décidé de diminuer les APL. Cette réforme votée il y a 2 ans et plusieurs fois reportée va s'appliquer à partir du mois de janvier 2021 en plein cœur de la crise.

Avec le changement de mode de calcul des APL (revenus des 12 derniers mois avec une réévaluation tous les trois mois) l'Etat voulait faire économiser 1,2 milliards d'euros à la CAF. Près de 600 000 allocataires devaient perdre totalement leurs aides, et 600 000 auraient vu leurs aides diminuer.

En effet cette réforme comptait sur la croissance, mécanique d'une année sur l'autre. La crise de la covid va temporairement contrarier les plans du gouvernement puisque beaucoup auront eu des baisses de revenus. Mais nul doute qu'il cherche déjà d'autres sources d'économies.

Nous ne pouvons pas accepter de telles mesures, c'est pourquoi nous exigeons dans ce contexte :

- Un moratoire des loyers pour les locataires en difficulté,
- La suspension toute sanction à l'encontre des locataires (actes d'huissier, rejet de prélèvement, suspension du bail en cas d'échéancier) et donc des expulsions
- Une baisse immédiate des loyers, l'augmentation des APL
- le relogement des 4 millions de personnes « très mal logées » ou sans domicile
- l'instauration d'un budget de construction et de rénovation à la hauteur des besoins en logement.

Ensemble faisons le choix de lutter contre la peur d'un lendemain sans logement !